



LA CONSTANCE DANS LA POURSUITE DE NOTRE MISSION

J'ai entrepris mon nouveau mandat à titre de président de l'AQRP le 9 juin dernier, avec beaucoup d'enthousiasme et la volonté de poursuivre notre mission et nos objectifs en tant qu'association de défense des droits, le tout en maintenant des services qui répondent aux attentes de nos membres.

Ce mandat s'inscrit en continuité avec celui que vient de terminer M^{me} Rose-Mary Thonney, dont je tiens à souligner l'excellent travail au cours des trois dernières années. Je m'engage à suivre son sillage et à faire tout en mon possible pour être aussi disponible qu'elle l'a été pendant son mandat. Nous avons été privilégiés d'avoir comme présidente une femme de tête, mais avant tout une femme de cœur. La visibilité de notre association s'est accrue et, ce qui constitue un atout important pour l'avenir, des liens très étroits se sont créés avec les autres associations de retraités, puis transposés en regroupements et en coalitions visant à atteindre les grands objectifs auxquels nous travaillons depuis longtemps. Elle a largement contribué au leadership de l'AQRP tout en assurant sa viabilité. Je suis sûr que mes remerciements sont multipliés par ceux de nos quelque 35 000 membres, qui vont se souvenir de son passage à la présidence. Nous devons maintenir le cap.

Comme vous le savez, la pandémie de COVID-19 qui sévit depuis le printemps 2020 a mis en lumière les difficultés et la capacité du système de santé québécois à offrir des soins de qualité à une population vieillissante et particulièrement fragilisée en temps de crise. Elle a également fait sortir de l'ombre des failles profondes et inquiétantes dans la solidarité intergénérationnelle, dont malheureusement les aînés continuent à faire les frais.

Ce qui est évident pour notre association, c'est que l'État-providence n'est plus un modèle totalement viable ni le seul qui puisse exister. Ce qui est recherché plus que tout, c'est d'en arriver à une société responsable où on reconnaît l'importance de s'occuper des gens les plus vulnérables, et ça, ce n'est pas uniquement une responsabilité des dirigeants et des professionnels.

C'est pourquoi nous allons continuer de promouvoir les services d'aide à domicile pour les personnes âgées au cours de la prochaine année. Vous savez comme moi que les personnes

âgées ont besoin d'un accompagnement pour pallier les pertes d'autonomie et demeurer le plus longtemps possible dans l'environnement de leur choix. Selon Statistique Canada, près de 90 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent à la maison, alors que les résidents des CHSLD ne comptent que pour 3 %. Plus que jamais, il est temps de faire pression auprès du gouvernement pour mettre en place des politiques de soutien à l'autonomie modernes et exemplaires.

En plus de promouvoir le soutien à domicile, nous continuerons de lutter contre l'appauvrissement des retraités. Étant donné que la Cour d'appel a accueilli l'appel et autorisé l'action collective déposée notamment par l'Association, nous sommes persuadés que les processus judiciaires liés au dossier dit de la loi 15 concernant les régimes de retraite des employés municipaux, et à celui dit de la loi 126 concernant le régime de retraite du personnel d'encadrement de la fonction publique devraient évoluer de façon importante cette année. On se rappellera que ces deux lois visent à annuler en bonne partie l'indexation prévue dans les régimes de retraite concernés. Les élections provinciales qui auront lieu en octobre nous permettront de mettre en lumière les enjeux liés au revenu disponible des retraités et au soutien à domicile.

Bien évidemment, nous continuerons aussi d'encourager les initiatives de nos bénévoles en région. Grâce à votre soutien, à votre proactivité ainsi qu'à toutes les actions que vous menez au quotidien pour améliorer la santé et le mieux-être des retraités, l'Association est un modèle d'engagement et de solidarité partout au Québec. Je vous remercie de votre participation inestimable.

Nous allons poursuivre le développement de l'Association en lançant encore plus d'initiatives afin de répondre aux besoins et aux attentes de nos membres. Nous étions et nous sommes toujours une association qui a à cœur la satisfaction de ses membres. Je m'inclus bien entendu, car même si je deviens président, je suis avant tout un membre de notre belle association, et c'est avec un immense plaisir que je vais poursuivre la vision dont nous nous sommes dotés, qui est d'être reconnue comme chef de file des associations représentant les retraités et les aînés du Québec.

Souhaitons-nous bonne route.